



# BULLETIN D'ADHESION 2023/2024

## M.D.L

### (Maison des Lycéens)

NOM .....

PRENOM.....

CLASSE .....

Date de naissance : .....

REGIME : EXTERNE – DEMI-PENSIONNAIRE-- INTERNE

Tel Elève : .....

Mail Elève :.....

La Maison des Lycéens est un lieu accessible **UNIQUEMENT pour les adhérents**. La **cotisation est de 4€** (Règlement au bureau de la MDL par chèque ou espèces) Elle permet de financer des projets de sorties, renouveler le matériel (ping-pong, billard, jeux vidéo) d'entretenir les lieux, de proposer des réductions sur des sorties et d'offrir des récompenses lors de tournois ou concours organisés)

#### L'adhérent s'engage à

- Respecter la propreté du lieu **et** participer à son entretien
- Trier ses déchets (canettes, papiers...)
- Prendre soin du matériel prêté (raquettes, ballons, consoles, ...)
- Respecter ses camarades et le personnel encadrant

***Tout manquement à la charte de la MDL peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive des lieux sans remboursement de l'adhésion***

Lu et approuvé  
Signature de l'élève

Régulé (  espèces,  chèque )

En attente de règlement